



Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **KATOUN GOLD***

de la société JARDIN AGRICULTURE DEVELOPPEMENT

enregistrée sous le n°2020-1760

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 25 février 2022,

Vu la décision du Directeur général de l'Anses du 1^{er} avril 2022,

Vu le recours gracieux formé le 1^{er} juin 2022,

Vu les éléments complémentaires transmis par la direction en charge de l'évaluation des produits réglementés de l'Anses le 10 juin 2022,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe.

La présente décision annule et remplace la décision du 1^{er} avril 2022 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	KATOUN GOLD KALIPE REDIALO
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	JARDIN AGRICULTURE DEVELOPPEMENT 3087 Rue de la Gare 59299 BOESCHEPE France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	500 g/L - acide pélargonique
Numéro d'intrant	557-2016.02
Numéro d'AMM	2170321
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 30/06/2022

DocuSigned by:

 AE281A955A42454...
 Charlotte Grastilleur
 Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE I : Modification des modalités de l'autorisation du produit

Vente et distribution	
Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :	
Emballage	Contenance
Cuves en polyéthylène haute densité fluoré	1000 L

Conditions d'emploi du produit

Stockage et manipulation du produit

- Agiter le produit dans son emballage avant l'utilisation.